

Vivre à Mouthiers sur Boëme



N° 391
MARS
2019

Bulletin
d'information locale
édité sous la
responsabilité de la
municipalité de
Mouthiers sur Boëme



Les ateliers du mercredi à la médiathèque

Photo Alain PORTE

DES PROJETS POUR 2019...

Le 8 février dernier, le conseil se réunissait pour débattre des orientations budgétaires de l'année 2019. Année qui voit le GA restituer les compétences Bâtiments scolaires et enfance-jeunesse. Les attributions de compensation du grand Angoulême s'élèvent désormais à 113 236 euros en investissement et à 97 233 euros en fonctionnement. Ces attributions vont nous permettre de continuer les travaux de rénovation énergétique sur le groupe scolaire et de continuer à assumer un service de qualité sur l'organisation du temps scolaire et de la vie culturelle du territoire avec le centre social.

Lors de la dernière séance plénière, les différents services de la commune ont fait part de leurs besoins pour l'année 2019 : pour la caisse des écoles, une continuité du « bien manger à l'école » avec toute l'implication actuelle (circuit court, produits frais de saison), en somme faire de la santé publique une priorité éducative dans l'assiette. Pour la médiathèque, avec un nombre d'adhérents toujours en hausse (+84 en 2018) les services continuent à produire autant d'animations et aménagent des horaires d'ouverture correspondant aux plus grands nombres des lecteurs. Les services de l'EHPAD voient le renouvellement d'un cuisinier et la création d'un atelier cuisine plaisir.

L'arrivée de Delphine THIBAULT comme directrice de la crèche amène une nouvelle vision de l'organisation du service tout en maintenant son activité. Il est recensé un besoin d'un véhicule pour le transport ponctuel des enfants qui sera financé par le partenariat local.

Pour les services techniques, une continuité dans la gestion des bâtiments, de la voirie des espaces verts ainsi que l'acquisition d'un bras de fauchage et un aménagement des bâtiments seraient donc les priorités de l'année.

Le service général continuera d'accompagner et de suivre les projets de la collectivité et d'être à l'écoute de nos concitoyens dans leurs démarches administratives.

Les programmes d'investissement 2019 ont été évalués et classés par ordre de priorité budgétaires et administratives: le programme voirie, la réfection de la gare, la continuité du projet crèche qui demande une réflexion plus approfondie, la mise en place d'une commission sur l'aménagement sécuritaire du bourg avec l'intervention d'un cabinet d'étude.

Voilà la liste des besoins et projets évoqués, non exhaustive bien sûr mais restant liée au développement de notre commune afin qu'elle corresponde au plus près aux attentes des Monastériens.

**Le Maire
Michel CARTERET**



Mouthiers sur Boëme

Sommaire

- Collectes déchets ménagers p 2
- Grand Débat National p 2
- Etat Civil p 2
- Conseil municipal 8 février p 3
- Orientations budgétaires 2019 p 4
- Jardins en mars p 6
- Produit lessive p 7
- Hôtel à insectes p 7
- Les mouches aussi disparaissent p 8
- Café citoyen « le miel » p 8
- Troc aux plantes d'avril p 8
- Mobilités dans l'agglo p 9
- Mars en Braonne p 9
- La BD a la médiathèque p 10
- Bal country p 10
- Médiathèque et réseau lecture p 11
- Carnaval p 12
- Cinéma MJC p 13
- Rénovation énergétique p 14
- Randonnées p 15
- Agenda p 16

MEDECIN de garde
15

PHARMACIE de garde
17

N° 392

Fera le mois d'avril.
Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 15 mars.
Les activités prévues jusqu'à mi-mai pourront y être annoncées.

CONCEPTION, RÉDACTION
JEAN REVEREAULT

PHOTOS
ALAIN PORTE, MAIRIE, PIXABAY

IMPRESSION
VALANTIN
L'ISLE D'ESPAGNAC
IMPRIM' VERT



Déchets ménagers

LES JOURS ET LES HEURES DES COLLECTES ONT CHANGÉ !



Collecte des OMR :

Le **mardi matin** à partir de 5h
(présentation la veille au soir)



Collecte du TRI :

Le **vendredi soir** à partir de 20h
(présentation avant 20h)

Collecte Papier

Une benne sera disposée près de l'école pour récupérer les vieux papiers dont la vente servira aux projets de l'Association des Parents d'Elèves

du vendredi 8 au lundi 18 mars

ETAT CIVIL

Naissances :

22 janvier : Rafael FERNANDES,
2 bis Place Simon Dugaleix

16 février : Milo VALLADE
3, impasse de la croix ronde

Décès :

14 février : Augustine DESCOMBES veuve SAINTE-CROIX,
EHPAD La Chauveterie

CONSEIL MUNICIPAL du 8 FEVRIER

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 janvier 2019

En l'absence de remarque, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du mercredi 16 janvier 2019.

2. Convention de mise à disposition partielle du service technique avec la commune de Voulgézac

Suite au départ à la retraite de l'agent technique de la commune de Voulgézac, une convention de mise à disposition partielle du service technique de la commune de Mouthiers sur Boëme au profit de la commune de Voulgézac est validée. Du personnel sera affecté quelques jours dans l'année pour assurer l'entretien des espaces verts, l'entretien du cimetière, ainsi que des travaux de réparation de la voirie. Le service sera remboursé par la commune de Voulgézac sur présentation d'un état de frais présentant les moyens humains et techniques utilisés.

3. Dossier d'inscription du Multi-Accueil Familial «Les P'tits Loups»

Le dossier d'accueil remis aux parents lors de l'inscription des enfants au service Multi-Accueil Familial est validé.

4. Participation de la commune aux entrées cinéma 2018 - MJC Jules BERRY

La commune, participant à hauteur de 1€ par billet de cinéma vendu, valide le remboursement à la MJC Jules Berry un montant de 387 € au titre de sa participation 2018.

5. Adhésion au groupement de commandes de prestations externalisées d'archivages - GrandAngoulême

La commune décide d'adhérer au groupement de commandes de prestation externalisée d'archivage avec le Grand Angoulême.

6. Mise en place d'un fonctionnement différencié entre l'éclairage de l'EHPAD et le reste du bourg - SDEG16

L'éclairage public sera interrompu la nuit de 22h30 à 6h00 sur l'ensemble du territoire communal à l'exception du point lumineux situé devant la salle Gilles Ploquin (2h00-6h00 les vendredi et samedi).

Afin de procéder à cette différence de programmation, il est nécessaire d'installer un départ supplémentaire pour un éclairage différencié devant l'EHPAD de la Boëme éclairé pour sécuriser l'accès aux urgences durant la nuit (120,70 € TTC pris en charge par le SDEG16 avec une participation de la commune de 65,38 € TTC).

7. Orientations Budgétaires 2018

Le bilan de l'activité 2018 ainsi que les propositions 2019 sont présentés par les adjoints et responsables de services de la collectivité.



LES CHEFS DE SERVICE ONT PRÉSENTÉ LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Prochaines séances

Vendredi 8 mars
20h30

Vendredi 22 mars
20h00
(vote du budget)

JOBS D'ETE

Afin d'épauler les services municipaux pendant les vacances scolaires et de permettre à des jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle, 9 jeunes seront recrutés pendant 3 semaines pour réaliser les missions suivantes : jardinage, entretien des bâtiments communaux, manutention et logistique, ménage et inventaires.

- Vous avez entre 18 et 22 ans,
- Vous recherchez 1 job d'été,
- Vous habitez la commune

La candidature (CV + lettre de motivation) pour ces 9 emplois est à remettre avant le **vendredi 3 mai**

à Monsieur le Maire
Mairie de Mouthiers
8 place du champ de Foire
16440 Mouthiers sur Boëme
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

Une réunion d'échanges et d'information se déroulera à la mairie :

le samedi 27 avril à 11h00

A LOUER

RUE DE L'EGLISE
T3
109 m²
+ jardin privatif

750 euros

LE MULTI ACCUEIL
FAMILIAL
«LES PETITS LOUPS»
RECHERCHE UN EMPLOI
ASSISTANTE MATERNELLE
AGREEE PMI

Renseignements :
Delphine THIBAULT
05 45 67 84 88
creche.ptitsloups@mouthiers-sur-boeme.fr



LES MOMENTS FORTS DE L'ANNEE 2018

La confirmation des projets communaux

- La réhabilitation de six logements communaux
- La maîtrise d'œuvre de la construction du multi-accueil familial
- La réfaction de la toiture de la gare
- La livraison du lotissement de la Chauvèterie



Les projets de la commune au couleur de la biodiversité

- Organisation de Mouthiers Fête la Biodiversité
- Obtention de la première fleur « Villes et villages fleuris »
- Maintien de la gestion différenciée des espaces communaux

La vie de la commune au sein du Grand Angoulême

- Transfert de nouvelles compétences (bâtiments scolaires, enfance-jeunesse)
- Le conseil en énergie partagé
- La mise en place du schéma de mutualisation
- L'organisation des Soirs Bleus

Un soutien permanent à la vie associative et culturelle

- Les activités tout public de la médiathèque
- De nombreuses animations et événements estivaux
- L'aide logistique des services à la vie associative

De nombreux chantiers réalisés par l'équipe technique

- La rénovation du local d'urgence
- La rénovation du local du Secours Populaire
- La construction d'un abri pour Tourbières et Loisirs

Les projets transversaux au sein de la commune

- Le travail de la commission des chemins ruraux
- Dénomination des rues et numérotation complètes
- La mise en œuvre du Document Unique d'Evaluation des Risques
- Mise en place du nouveau régime indemnitaire

Le Bien Manger à l'Ecole

- Le maintien la part du bio dans les menus
- L'implication du personnel dans la préparation des menus

Le souci du lien intergénérationnel

- L'action du Conseil Municipal des Jeunes
- La vitalité de la Crèche les Ptit's Loups
- L'animation au sein de l'EHPAD de la Boëme

LES PRINCIPAUX PROJETS RETENUS POUR 2019

Projets techniques

- Continuer la remise aux normes sécuritaires des BATIMENTS, adopter une démarche de maintenance préventive et réfléchir à une gestion optimisée des énergies consommées.
- Mettre en application le plan d'entretien des espaces publics et continuer la politique de fleurissement et de gestion raisonnée des ESPACES VERTS
- Renouvellement MATERIEL et acquisition de VEHICULE adapté à l'activité
- Nouvelle étude pour un aménagement sécuritaire et fonctionnelle du Bourg pour faciliter le stationnement et réduire les problèmes de vitesse excessive
- Réouverture et entretien de chemins ruraux

Affaires scolaires

- Approvisionnement local et responsable : maintenir les implications actuelles (produits frais de saison issus du territoire – maîtrise de l'origine des produits)
- Prendre en compte l'alimentation comme déterminant majeur de santé
- Poursuite du dispositif actuel : 5x ½ journées de classe + TAP organisé par EFFERVESCENTRE

Culture- Médiathèque

- Maintien des animations et évènements culturels
- Renforcer l'accessibilité de la médiathèque pour les publics en situation de handicap

Multi-Accueil Familial

- Maintien de l'activité et redéfinition du programme d'animations
- Continuité de la maîtrise d'œuvre pour la construction du multi-accueil

Actions sociales

- Rédaction et adoption du règlement des aides sociales facultatives du CCAS
- Mise en place du « service petit bricolage » à domicile
- Développement du travail partenarial avec les acteurs sociaux du territoire

Service Général

- Continuer le travail l'organisation des services communaux, recherche systématique de subventions pour les projets
- Elaboration d'un plan de formation mutualisé avec les communes voisines
- Sécurisation du classement et d'archivage des documents
- Faire vivre le plan d'actions en faveur de la biodiversité
- Maintenir l'accompagnement auprès de la vie associative et culturelle



Les Priorités 2019: Consommation des bâtiments, Sécurisation du bourg, Aménagement de la gare

MOUTHIERS, LA BIODIVERSITÉ

La plante aromatique du mois : LE PERSIL *OU PETROSELINUM CRISPUM FUSS*

Le persil est la plante aromatique la plus utilisée en cuisine. Il viendrait du bassin méditerranéen et des régions avoisinantes. C'est une plante herbacée de la famille des Apiacées et du genre Petroselinum. C'est un concentré de vitamines et de minéraux. Son principal atout est la richesse en vitamine C, de la vitamine K, de la vitamine B9 et de minéraux comme le calcium, le magnésium, le potassium et le fer. Il renferme une grande quantité de puissants antioxydants.

En pratique, pour bénéficier d'un apport significatif de vitamines et de minéraux, il faut consommer une portion généreuse de persil soit 2 à 3 cuillérées à soupe de persil haché à parsemer dans une omelette, une salade, une vinaigrette.

Le persil est un aliment santé : il a des vertus diurétiques et dépuratives.
(Déposez un bouquet de persil dans un litre d'eau. Faites bouillir, filtrer puis laisser refroidir. Buvez régulièrement verre de cette décoction pendant une à deux semaines maximum).

Il est également efficace, sous forme d'infusion pour :

- lutter contre la mauvaise haleine

- réguler le flux menstruel.

Le persil comme antiseptique et anti-inflammatoire à utiliser sous forme de cataplasme pour apaiser une piqûre d'insecte et décongestionner une ecchymose, ou sous forme de tisane pour calmer la toux

Conservation : mettre les feuilles dans un sac plastique troué dans la partie inférieure du réfrigérateur, ou au congélateur, hacher finement, laisser sécher 2 heures sur une plaque puis mettre dans un sac de congélation

Pour obtenir du persil, il faut beaucoup de patience, il est lent à germer. Utiliser les graines de l'année. Les faire tremper toute une nuit et les rincer plusieurs fois avant de les semer mais le résultat est meilleur si l'on sème l'intérieur 6 à 8 semaines avant les derniers gels.

Quelques façons d'utiliser le persil :
Fines herbes : persil cerfeuil, ciboulette et estragon composent ce mélange traditionnel qui accompagne à merveille les omelettes, les salades vertes, le poulet ou le poisson grillé.



Bouquet garni :

se compose de 3 brins de persil, d'une branche de laurier, et d'un brin de thym que l'on attache ensemble.



On peut y rajouter une branche de céleri, la partie verte d'un poireau ou une tige d'origan. Il aromatise soupes, ragouts et autres préparations culinaires.

Persillade :

composée à parts égales de persil et d'ail haché, elle accompagne des tranches de bœuf froid. On l'ajoute aussi en fin de cuisson aux plats de bœuf et d'agneau grillé, au poisson frit au poulet et aux légumes.

Dans le pesto : remplacer le basilic par du persil

Le beurre maître d'hôtel :

battre du beurre en crème et l'assaisonner avec du persil finement haché, du sel et du poivre .ajouter progressivement en brassant sans arrêt une C à S de jus de citron.

MON JARDIN EN MARS

Vous pouvez semer

- *sous abri : salades (laitues de printemps), radis, poivrons, piments, tomates*
- *en pleine terre : les petits pois, des fèves, des échalotes, du persil.*

Finir de tailler la vigne, les petits fruitiers (cassis framboisiers), arbres et arbustes et garder les branches pour du broyat

**LE CLUB NATURE ET JARDINS SE REUNIRA
LUNDI 18 MARS A PARTIR DE 17H 30
AU JARDIN PARTAGE (plantation d'arbustes)**

ITE, C'EST NOTRE NATURE !



Particuliers, jardiniers amateurs,

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides* évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voies ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Un JARDIN NATUREL et équilibré est un jardin plus résistant.

Vous pouvez par exemple :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- favoriser la biodiversité, alternier les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bactéries et champignons.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bactérophage et les conditions climatiques.

Retrouvez l'inventaire des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site : www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidon, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisé, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.

Retrouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi nommés produits phytosanitaires, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, antifongiques...
Les pesticides chimiques, à forte risque ou utilisés en agriculture biologique restent autorisés.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉCOPHYTO
JEVI

BIODIVERSITÉ,
TOUS INSECTES

MÉTIERS
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MÉTIERS
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANITÉ

MÉTIERS
DE L'INNOVATION
SOCIÉTALE
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MÉTIERS
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Retrouvez la liste publique - Crédit photo : Adobestock



L'hôtel à insectes

Ce gîte est un très bon élément pour permettre à la biodiversité de s'installer chez vous, près de vos cultures. Cet abri attirera une faune utile qui se nourrira de nombreux "nuisibles", de déchets organiques, pollinisera les fleurs des plantes ou de vos arbres fruitiers et contribuera à l'équilibre écologique de votre jardin. Ces insectes auxiliaires pourront habiter, se nourrir et hiberner grâce à une construction peu onéreuse voir gratuite en utilisant des matériaux de récupération.

L'édifice sera installé à l'abri, à proximité de votre verger, vos fleurs ou votre potager. La structure de base est une forme d'étagère, un cadre avec des étages, auxquels on ajoute un toit pour étanchéifier, le tout surélevé de 30 cm pour éviter à l'humidité de remonter par capillarité et réduire la durée de vie de votre édifice (cela peut se faire avec des briques ou des pieux) Pour les dimensions il n'y a rien d'obligatoire, une profondeur d'au moins 20 cm est souhaitée. Il doit être protégé des intempéries, du vent, de la pluie, la face exposée sud-est.

Cette étape terminée, il vous faut maintenant aménager l'hôtel, chaque hôte a des exigences particulières. Vous n'avez plus qu'à observer au fil des années les résidents s'installer et participer à la vie du lieu et de son développement.

- "Jardinez avec les insectes" de Vincent Albouy aux éditions Terran
- "Nichoirs et Cie" de Bernard Bertrand et Thierry Laversin aux éditions Terran

Vendredi 15 mars 2019

18h au café de la Boëme

CAFE CITOYEN

La vie des abeilles et l'apiculture,

Animé par Jean-Paul CHARRON et Paul FREMONT

CETA-ICSO
(Centre d'Etudes Techniques Apicole des Terroirs de Charente et du SudOuest)



Prise organisée par la commune de Mouthiers et le CETA-ICSO
Avis d'informations :
www.facebook.com/citoyens.mouthiers/
www.mouthiers-sur-boeme.fr



ANIMATIONS LOCALES

TROC AUX PLANTES

Samedi 6 avril 2019



9h30 - 12h30
Place du Champ de Foire
MOUTHIERS SUR BOËME



Au programme :

Atelier poules et poulaillers

Fabrication de moulins à vent pour les enfants

Construction d'une butte autofertile

Exposition sur les orchidées en Charente

Echanges de plants

Conseils sur le jardinage au naturel, sur la permaculture

Distributions gratuites de compost et de broyat

Manifestation organisée par la municipalité avec l'aimable participation des bénévoles et organismes partenaires :

Grand Angoulême, Mémoires Fruitières de Charente, Les Compagnons du Végétal...

Renseignements : Mairie de Mouthiers 05 45 67 92 20

TRUCS DE GRAND MERE POUR LES JEUNES GENS ET TOUS LES AUTRES...

Vous avez des recettes pour réaliser soi-même des produits ménagers, des cosmétiques... n'hésitez pas à les partager. Transmettez les en mairie nous le communiquerons sur le journal communal.

Recette de lessive à faire soi-même

- *Râper 150g de savon de Marseille, Ajouter 1 C à Soupe de bicarbonate de soude et 1 poignée de cristaux de soude.*
- *Verser dessus 1,5 litre d'eau bouillante.*
- *Bien agiter. Laisser reposer toute une nuit.*
- *Vous obtenez une pâte un peu gluante. Votre lessive est prête.*
- *Vous pouvez passer au mixeur pour obtenir une lessive plus liquide.*
- *Ajouter à votre convenance quelques gouttes d'huile essentielle pour parfumer.*

Plantations aux Tourbières



La sitelle torchepot est de retour

Photo Alain PORTE

DANS L'AGGLOMERATION

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES MOBILITES PERIURBAINES

La qualité du service de transports en commun porté par la STGA demeure une fierté de la communauté historique de Grand Angoulême.

Cependant, la fusion des EPCI s'est traduite par une ruralisation du territoire, qui modifie considérablement le regard à porter sur les mobilités.

Cette attention se justifie d'autant plus que la fiscalité s'est homogénéisée à travers l'instauration d'un versement transport ; payé par les entreprises et les administrations locales de plus de 11 salariés ; Fixé à 1.05 % de la masse salariale, en 2018, il s'élevait à plus de 20 000 euros pour les budgets de la commune et de l'EPHAD réunis !

Or, qui dit fiscalité harmonisée dit gamme de services harmonisés.

Cette attente des ménages périurbains fut la plus forte des aspirations à l'entrée dans la communauté d'agglomération.

A l'unanimité, les élus communautaires avaient accepté qu'un effort important soit fait pour la mise aux normes du tunnel de la Gatine. Equilibrée par un prélèvement sur les recettes du versement transport, cette opération est donc financée par les nouveaux entrants dans l'agglomération, tout comme le seront les travaux et les achats de nouveaux bus pour le réseau BHNS.

L'équité doit donc être le principe de l'action collective dans le déploiement de nouveaux services de mobilité, offerts aux ménages et aux entreprises de toute notre agglomération.

Au nom de ce principe, il a été proposé d'affecter, la moitié des économies réalisées sur les prévisions de dépenses du tunnel de la Gatine (plus de 2 millions économisés sur les 7.5 prévus), pour financer les équipements et les services de mobilité périurbaine.

Ce million d'euros correspond d'ailleurs au nouveau prélèvement annuel mis en œuvre dans les 22 nouvelles communes de l'agglomération.

L'investissement volontaire dans les nouvelles formes de mobilités concernera notamment :

- l'autopartage* (mise à disposition de véhicules, électriques de préférence)
- le courtvoiturage* (déploiement d'application connectée aux réseaux existants)
- l'usage des vélos électriques ;

- Le service de chauffeurs accompagnateurs pour les personnes dépendantes ou isolées*

Un nouveau service d'autopartage doit clairement être fléché vers les périurbains pour qui l'usage quotidien d'une voiture



roulant 2 fois 10 km/jour de travail revient à environ 3 000€/an (bareme DGFIP).

Basé sur une logique d'offre (1 ou 2 voitures/commune), il favorisera les changements de comportements au moment de l'achat ou du renouvellement d'une seconde ou troisième voiture dans le ménage.

La mise à disposition d'une application et d'un service de court-voiturage complétera le dispositif incitatif ; il offrira une opportunité financière, moindre dépense pour le passager, ressource complémentaire pour le conducteur grâce au bonus apporté par la collectivité.

Cette nouvelle politique de mobilité doit ainsi répondre aux inquiétudes financières exprimées dans les réactions aux prix des carburants, ainsi qu'aux nouvelles obligations de contrôle technique des véhicules.

Elle offre de réelles opportunités de diminuer la pollution urbaine et notamment les gaz à effet de serre préjudiciables au climat.

Une telle politique de mobilité attestera que « pouvoir d'achat » et « climat » sont des objectifs indissociables.



DE L'EPARGNE QUI RAPPORTE EN EUROS ET POUR LE CLIMAT

Dans quelques semaines les bus de la STGA seront à l'abri du soleil.

Mais celui-ci ne restera pas inactif puisqu'il fournira en énergie électrique près de 2 mégawatt heure crête en bombardant de ses photons les 6 000 panneaux photovoltaïques couvrant plus d'un hectare.



De quoi alimenter en électricité près de 1 000 foyers pour leur consommation électrique ordinaire, c'est à dire sans chauffage (ce qui serait un pur gaspillage).

Pour financer cette installation la communauté d'agglomération a souhaité que les épargnants charentais puissent avoir accès aux obligations financières.

Ceux-ci ne seront donc pas actionnaires du projet mais leur placement sera rémunéré autour de 5 %.

Le taux exact est à découvrir sur le site lendopolis.com qui est la plateforme de financement participatif retenue par Techniques solaires, la société qui construit et exploitera ces ombraries.

**Attention :
la fin de la souscription
est fixée
au 16 mars.**

MARS A LA MEDIATHEQUE

Conférence par Anne Lopez

Le développement de l'imaginaire chez le jeune enfant



Vendredi 8 Mars à 19h
À la Médiathèque de Mouthiers

Gratuit - Plus de renseignements au 05.45.67.89.47



AUSSI EN MARS

SAMEDI 9 MARS BAL COUNTRY CD

16440 MOUTHIER SUR BOEME



SALLE GILLES PLOQUIN : 20H30

Entée: 5€ Gratuit: - 12 ans

Réservation : Florencio - 05 45 67 83 90



Le festival Mars en Braconne organisé par GrandAngoulême se déroule chaque année en mars durant une dizaine de jours.

Théâtre, concerts, conte, expositions, humour et arts plastiques investissent les communes d'Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Gond-Pontouvre, Jauldes, Marsac et Vindelle.

Chaque année, la programmation du festival est exigeante, pluridisciplinaire et créative. Elle invite, en effet, un public diversifié à vivre ensemble de grands moments intergénérationnels, à aller à la découverte de formes artistiques inconnues et à créer des liens entre habitants, associations et artistes.

<http://www.marsenbraconne.fr/>

LIRE EN FÊTE 2019

GRIMMADÈS LES MARINO ET CHRISCO

ILLUSTRATIONS LIBRES DES CONTES DES FRÈRES GRIMM

DU 16 MARS AU 6 AVRIL 2019

EXPOSITION À LA MéDIATHÈQUE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME VERNISSAGE LE SAMEDI 16 MARS 2019 À 11H

ENTRÉE LIBRE • PLACE PETITE ROSELLE 16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME
RENSEIGNEMENTS : 05.45.67.89.47 OU MEDIATHEQUE@MOUTHIERS-SUR-BOEME.FR

HORAIRES D'OUVERTURE • MARDI : 9H-12H30 • MERCREDI : 13H30-18H 

JEUDI : 9H-12H30 • VENDREDI : 16H-18H30 • SAMEDI : 10H-12H30/13H30-16H30 



Installés à Angoulême, Marino et Chrisco est un duo créatif qui invente et fabrique à quatre mains et à deux têtes. Les Grimmades s'inspirent évidemment des contes des frères Grimm.



Des Ouhhh de loups

Spectacle pour les enfants de 5 ans et plus

Samedi 9 Mars à 17h30

Salle de danse de la MJC à Mouthiers

Gratuit - Renseignements et réservations au 05.45.67.89.47



LouPoulette

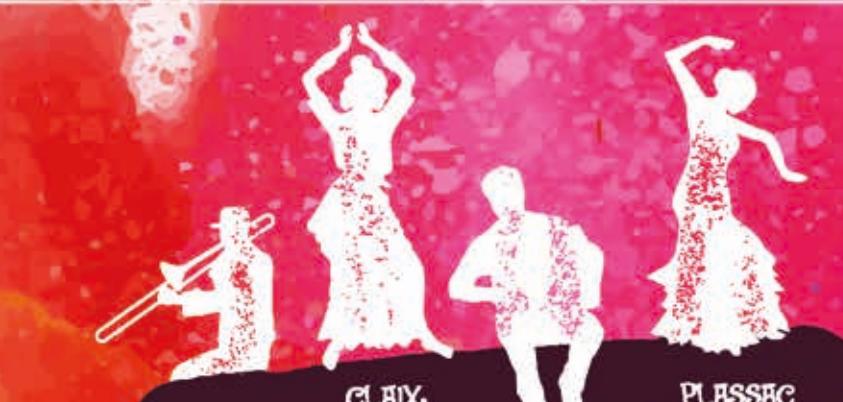
Spectacle pour les enfants de 0 à 5 ans

Samedi 9 Mars à 10h30

Salle de danse de la MJC à Mouthiers

Gratuit - Renseignements et réservations au 05.45.67.89.47





ÉDITION
2019

CLAIX
VENDREDI 15 MARS
16H30

PLASSAC
SAMEDI 23 MARS
17H

ROULLET-SAINT-ESTÈPHE
VENDREDI 22 MARS
15H (MATERNELLE) ET 16H45 (PÉRISCOLAIRE)

VŒUIL ET GIGET
SAMEDI 16 MARS
17H

SIREUIL
VENDREDI 29 MARS
14H

DU 15 AU 30 MARS

BOHEMIAN CARNIVAL

LA MALÉDICTION DU PRINCE DES GITANS

FINAL À MOUTHIER-SUR-BOËME

SAMEDI 30 MARS À 17H

REPAS • ANIMATION MUSICAL

Partenaires : L'ASSOCIATION CARNAVAL ; LE CENTRE SOCIAL, CULTUREL ET SPORTIF EFFERVESCENT ; LES ÉCOLES DE CLAIX, MOUTHIERS-SUR-BOËME, PLASSAC-ROLFIAC, VOUÏBÉZAC, ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, SIREUIL, TROIS-PALIS ; CHAMPILLON, SIREUIL-ET-GIGET ; LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES ; LES MAIRIES DES 8 COMMUNES ET LEURS SERVICES TECHNIQUES ; MRC DE SIREUIL ; LE COMITÉ DE JUMELAGE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME ; DÉOLES & CIE ET GRAND ANGOULEME



CINEMA M.J.C. Jules Berry



Jeudi 21 MARS

20 H 30

LES INVISIBLES

De Louis-Julien Petit

Avec Audrey Lamy, Corinne Masiero,

Noémie Lvovsky

Comédie

Durée 1h 42

Suite à une décision municipale, l'Envol, centre d'accueil pour femmes SDF, va fermer.

Il ne reste plus que trois mois aux travailleuses sociales pour réinsérer coûte que coûte les femmes dont elles s'occupent: falsifications, pistons, mensonges... Désormais, tout est permis !

Tarif Normal : 4,00 € - Tarif Réduit : 3,00 €



Associations locales



Les associations communales préparent les manifestations 2019 : Mouthiers en fête, la fête de la musique, les Marchés de Producteurs de Pays...

Joignez l'utile à l'agréable !

DEVENEZ BÉNÉVOLE

La MJC JULES BERRY a besoin de vous !

Nous avons besoin...

J'impulse je transmets je partage

je me sens utile j'échange

je débats je contribue j'apprends

Rejoignez-nous !

de vous !
de votre ami(e) !

La MJC Jules Berry créée en 1984 est une association indispensable à la vie de Mouthiers-sur-Boëme

RENDEZ-VOUS À LA MJC JULES BERRY À 20H LE 14 MARS

RENOVATION ENERGETIQUE

Réussir ma Rénov' : comment ça marche ?

Partant du principe qu'il est souvent compliqué pour le particulier de se lancer dans un projet de rénovation et de savoir qui contacter quand la décision est prise, l'Agglomération de GrandAngoulême a travaillé avec les acteurs de l'habitat de Charente pour proposer aux particuliers un accompagnement simple, neutre et efficace dans leurs projets de rénovation.

Cette information indépendante vous sera donnée par les conseillers énergie de l'Espace Info Énergie du C.A.U.E.* Ce sont des professionnels de la rénovation capables de vous accompagner dans votre projet.

Que vous souhaitiez avoir des informations sur les travaux adaptés à votre logement en terme de confort ou d'économies d'énergie, sur les professionnels disposant des certifications adéquates ou encore sur les aides financières mobilisables,



les conseillers énergie sauront répondre à vos besoins ou vous diriger vers l'interlocuteur adapté.

Contactez un conseiller énergie de l'Espace Info Énergie. Il vous permettra de définir clairement votre projet, de vous orienter vers l'interlocuteur adapté à votre projet et il pourra vous porter assistance pour les choix à effectuer en cours de projet.

**Contact : infoenergie.
caue16@orange.fr
05 45 92 95 93**

* (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)



la Région Nouvelle Aquitaine
a mis en place un dispositif pour financer des travaux de rénovation permettant de fortes baisses de consommation d'énergies.



**En ce moment,
l'audit énergétique
est à 50€ TTC* !**

L'audit énergétique de votre maison est une étape qui permet de prendre la mesure des travaux à envisager dans votre habitation. Ce diagnostic permet également de déterminer précisément les sources de votre inconfort, qu'il soit thermique ou financier.

Pour cela, les conseillers rénovation d'ARTEE se rendent chez vous pour mesurer, ausculter et prendre en note toutes les informations techniques nécessaires. Nos conseillers vont inspecter tous les aspects de votre maison (vide sanitaire, combles, VMC, chauffage, orientation...) pour établir un rapport complet, dans lequel vous trouverez 3 scénarios de travaux.

Leur objectif : vous permettre de réaliser des travaux adaptés à votre logement, à votre mode de vie et envisager le budget en conséquence. Votre conseiller vous présente votre rapport lors d'un rendez-vous téléphonique. En fonction de tous ces éléments, vous pourrez alors choisir LE scénario le plus adapté, sur les conseils avisés et neutres de votre conseiller.

* offre soumise à conditions d'éligibilité. Montant restant à charge après la déduction de l'aide de la Région Nouvelle Aquitaine

RANDONNEES DE MARS

RANDONNEES DU MERCREDI

Mars :

Jeudi 07 : Les Eaux-Claire

« 14 : M* : Haut de Chez Baty-Champ Michel-Bournet

« 21 : Claix : Les Meulières

« 28 : M* : La Garenne du Gagnier

Avril :

« 04 : Voeuil : les Cerfs

« 11 : M* : Allée de Forge- Le Gagnier- Village de l'Ecole

« 18 : Nantueillet : Tour de l'étang



Calendrier des randonnées de l'association

du 2 mars au 27 mars 2019



MOUTHIERS-SUR-BOÈME

Date	Lieu de la randonnée	Distance (Dénivelé)	Point de départ	Heure de départ	R.V. Mouthiers	Animateur(s)	Tél.
Week-end 2-3 mars							
	29^e BOUCLES DE LA BOÈME organisée par Sentiers de Boème						
Mercredi 6 mars	Découverte SOYAUX « Antomac »	7,5 km	Place de l'église de Saint-Mathieu à Soyaux	14 h 00	13 h 30	Joël F. Alain B.	06 23 55 46 43 07 69 96 65 46
Dimanche 10 mars	ECHALLAT « Circuit des Brandes » Pique-nique tiré du sac	16 km	Place du lavoir	10 h 00	9 h 30	Philippe et Martine G.	06 76 34 59 04 06 80 07 70 84
Mercredi 13 mars	JAULDES variante « Sentiers des 4 Combès »	9 km	Place de la Mairie	14 h 00	13 h 30	Nicole G. Michèle L.	06 34 03 17 67 06 32 23 98 76
Mercredi 20 mars	Découverte XAMBES « Sentier du Bois des Guillots »	7 km	Parking salle des Fêtes	14 h 15	13 h 30	Gérard B. Daniel P.	06 32 30 45 24 06 19 12 62 39
Dimanche 24 mars	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (Dordogne) Pique-nique tiré du sac	19 km	Place de l'église de Javerlhac	9 h 00	8 h 00	Jean-Pierre B. Cécile T.	06 35 27 25 61 06 01 91 80 33
Mercredi 27 mars	SOYAUX « Antomac »	7,5 km	Place de l'église de Saint-Mathieu à Soyaux	14 h 00	13 h 30	Joël F. Alain B.	06 23 55 46 43 07 69 96 65 46

Remarques importantes :

- Le lieu de rendez-vous à Mouthiers est au chevet de l'église (place derrière l'église)
- L'heure de départ de Mouthiers doit impérativement être respectée ; il convient donc d'arriver un quart d'heure avant celle indiquée sur le calendrier.
- Lorsque le département de la Charente sera classé en « alerte orange ou rouge » pour des pluies, des orages ou des vents violents, les randonnées seront annulées.

C'ETAIT EN FEVRIER



Les CM ont leur permis internet.



Le nouveau conseil municipal des jeunes et leur maraine.



Détail d'un chapiteau de la porte de l'église.



Passage de témoin à la boulangerie

...CE SERA EN MARS

VENDREDI 8 à 19 H CONFERENCE Anne LOPEZ

Le développement de l'imaginaire chez le jeune enfant
Médiathèque

SAMEDI 9 à 10H30 *Spectacle LouPoulette* SALLE DE DANSE MJC

SAMEDI 9 à 17H30 *Spectacle pour enfants* *Des ouhhh de loups* MEDIATHEQUE

SAMEDI 9 BAL COUNTRY CD SALLE G. PLOQUIN

lundi 18 à 17 h 30 CLUB JARDIN *Au jardin partagé*

JEUDI 21 CINEMA M.J.C. 20 H 30 *LES INVISIBLES*

SAMEDI 30 17 H CARNAVAL

Et plus d'informations sur
www.mouthiers-sur-boeme.fr